

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BUCINA – DELOT M – DERUELLE – ETIENNE – SCHWENTER – SEUVRE

Messieurs ALLARD (suppléant de Mme BOUROTTE) – BAILLET – BLAUVAC – BOUCHERON – CHEVALIER – CORNIOT – COURSIMAULT – DELAGNEAU D – DELAGNEAU G – DELAGNEAU J-L – DELOT - FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – GUINET-BAUDIN – HARIOT – HENRY- JUSSOT – MAILLARD – MATIVET – MORLE – MORINIERE – PARIGOT – PORCHER-QUOIRIN – RAMON – ROUSSELLE - TIRARD

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Mesdames BERRICHI – DELCROIX – GUILLOT et Messieurs BLANCHET – LEPRUN – QUERET

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames DE BRUIN - TISON et Messieurs BIOT – CARRA – CLERIN – DELAVAUT et GAILLOT M.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget Principal de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (M. FERRAG), et 40 voix pour :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE SPANC de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (M. FERRAG), et 40 voix pour :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE PORT de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE ZAE de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. FERRAG), et 40 voix pour :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Hôtel de l'Est de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE EA PORTE OUEST de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Centre Aquatique de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE MSP

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget annexe MSP de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	9 011 007.29 €	4 085 585.72 €
RECETTES	9 492 196.27 €	2 271 872.97 €
Résultats de clôture	481 188.98 €	- 1 813 712.75 €
Report résultat 2022	1 263 886.62 €	169 941.65 €
Restes à réaliser	0.00 €	1 146 070.20 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (M. FERRAG), et 39 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe SPANC	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	128 459.88 €	0.00 €
RECETTES	101 651.00 €	0.00 €
Résultats de clôture	- 26 808.88 €	0.00 €
Report résultat 2022	114 648.77 €	2 322.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. FERRAG), et 39 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE PORT de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Port	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	111 435.10 €	24 856.92 €
RECETTES	91 566.34 €	55 326.51 €
Résultats de clôture	- 19 868.76 €	30 469.59 €
Report résultat 2022	20 641.05 €	54 336.28 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET PORT de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE ZAE de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe ZAE	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	453 841.54 €	483 951.04 €
RECETTES	509 725.61 €	438 224.63 €
Résultats de clôture	55 884.07 €	- 45 726.41 €
Report résultat 2022	- 8 498.65 €	- 6 329.44 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET ZAE de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. FERRAG), et 39 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE Hôtel de l'Est de la Communauté de communes du Serein et Armance,

- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Hôtel de l'Est	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	87 537.06 €	177 583.15 €
RECETTES	127 517.03 €	130 965.09 €
Résultats de clôture	39 979.97 €	- 46 618.06 €
Report résultat 2022	11 420.17 €	10 158.07 €
Restes à réaliser	0.00 €	- 11 659.71 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	47 317.27 €	503 842.97 €
RECETTES	48 068.12 €	503 842.97 €
Résultats de clôture	750.85 €	0.00 €
Report résultat 2022	3 046.07 €	57 688.57 €
Restes à réaliser		0.00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Centre Aquatique	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	1 208 325.37 €	1 476 323.58 €
RECETTES	1 468 542.41 €	1 129 854.24 €
Résultats de clôture	260 217.04 €	- 346 469.34 €
Report résultat 2022	128 771.04 €	- 633 699.10 €
Restes à réaliser	0.00 €	916 508.00 €

-

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Eau et Assainissement	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	313 537.99 €	0.00 €
RECETTES	252 700.00 €	0.00 €
Résultats de clôture	- 60 837.99 €	0.00 €
Report résultat 2022	- 46 415.25 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE MSP

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du BUDGET ANNEXE MSP de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe MSP	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	9 026.36 €	223 361.34 €
RECETTES	15 000.00 €	800 000.00 €
Résultats de clôture	5 973.64 €	576 638.66 €
Report résultat 2022	0.00 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	- 576 638.66 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2023 du BUDGET Annexe MSP de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- 1 247 374.70 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 1 247 374.70 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - ❖ 497 700.90 € en Section d'Investissement Recettes au compte 1068
- 1 643 771.10 € en Section d'Investissement Dépenses au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 90 161.89 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 87 839.89 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - 2 322.00 € en Section d'Investissement Recettes au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE d'affecter les résultats suivants :

- 85 578.87 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 772.29 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
- 84 805.87 € en Section Recettes d'Investissement au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - - 4 670.43 €, décomposé comme suit :
 - ❖ - 4 670.43 € en Section de fonctionnement Dépenses au compte 002
 - 52 055.84 € en section d'investissement Recettes au compte 1068

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- 3 280.44 €, décomposé comme suit :
 - 3 280.44 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - 48 119.70 € en Section de Investissement Recettes au compte 1068
 - 36 459.99 € en Section d'investissement dépenses au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 3 796.92 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 3 796.92 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 325 327.64 € décomposé comme suit :
 - ❖ 325 327.64 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - ❖ 63 660.44 € en Section investissement recettes au compte 1068
 - ❖ 980 168.44 € en Section d'investissement dépenses au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - - 107 253.24 €, décomposé comme suit :
 - ❖ - 107 253.24 € en Section de Fonctionnement Dépenses au compte 002

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE MSP

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 5 973.64 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 5 973.64 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002

RESSOURCES INTERNES - BUDGET - Taxe CFE - FPZ 2024 - Conservation fraction du taux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la mise en réserve de 0,39 % correspondant à la capitalisation du taux de CFE FPZ,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE – DM N° 1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- 6061- Energies 128 771.58 €

Total 128 771.58 €

- **Recettes d'Investissement :**

- 002 – Affectations 128 771.58 €

Total 128 771.58 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE cette décision modificative.

RESSOURCES INTERNES – BUDGET – ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 338.29 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 6877910332 dressée par le comptable public le 23 février 2024 :
-

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2017	T-711595640015	15.75 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2017	T-711590370015	322.54 €		

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 6542 du budget 2024.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES – FONDS DE CONCOURS - ATTRIBUTION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (Mr BOUCHERON) et 40 voix pour :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivant :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COUT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
PERCEY	ACQUISITION D'UN TRACTEUR	13 159,07 €	60 %	7 895,44 €
PERCEY	REFECTION DU PARQUET DE L'EGLISE ST LOUP	18 729,70 €	60 %	2 104,56 € (*)

(*)Plafond d'enveloppe dédiée à la commune

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AERODROME – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AERONAUTIQUE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « CLUB ULM DE LA FORET D'OTHE »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention d'Occupation Temporaire du domaine public Aéronautique non constitutive de droits réels pour l'association « Club ULM de la Forêt d'Othe »
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de ladite convention

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – PORT DE SAINT-FLORENTIN – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur du port de Saint-Florentin joint en annexe
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – PORT DE SAINT-FLORENTIN – MODIFICATION DES TARIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les tarifs suivants pour les prestations offertes sur le PORT DE PLAISANCE de Saint-Florentin pour l'année 2024 et suivantes :

TARIFS D'AMARRAGE année 2024 et suivantes*					
Longueur du bateau		Nuitée	Semaine	Mois	Année**
de 5 m	à 9,99 m	10 €	50 €	125 €	1 000 €
de 10 m	à 11,99 m	11 €	55 €	140 €	1 100 €
de 12 m	à 14,99 m	12 €	60 €	165 €	1 250 €
de 15 m	à 19,99 m	15 €	70 €	200 €	1 400 €
de 20 m	à 29.99 m	18 €	100 €	250 €	1 800 €
supérieur ou égale à 30m		20 €	120 €	300 €	2 500 €
Péniche hôtel 32 A***		50 €	200 €		

* Consommation d'eau incluse

**Candidature soumise à validation

***Sur réservation

De début avril à fin octobre la taxe communautaire de séjour est appliquée par bateau et par nuitée

Les prix sont exprimés en euros et TTC

Consommation électrique :

- ⇒ Incluse, jusqu'à une semaine d'amarrage
- ⇒ Au-delà d'une semaine d'amarrage, 20 kw de consommation incluse par mois
- ⇒ Au-delà de 20 kw de consommation, incluse par mois : facturation de 0,30€/kw

Services du port (hors amarrage)		Parking voiture et remorque (hors amarrage)	
eau (1000L max)	5 €	Nuitée	4 €
Electricité	5 €	Semaine	15 €
jeton douche	2 €	Mois	40 €
jeton lave-linge	5 €	Badge d'accès au parking privatif + clé	10 €
jeton sèche-linge	5 €		

- **APPROUVE** les tarifs suivants pour les prestations offertes sur le HALTE TECHNIQUE du Port de Saint-Florentin pour l'année 2024 et suivantes

HALTE TECHNIQUE réservée aux bateaux nécessitant une intervention technique et au stationnement à sec	
0m à 14,99m	65 € /mois
15m à 19,99m	80 € /mois
supérieur à 20m	100 € /mois
Electricité : 0,30 € /Kw utilisé Eau 5 € /jour	
Location de ber 25 € /mois	

- **APPROUVE** les tarifs suivants pour les autres activités commerciales pour l'année 2024 et suivantes

AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES	
Vente de boissons chaudes	1 €
Vente de boissons fraîches	Prix d'achat X 2
Vente de glace	Selon tarif conseillé du fournisseur
Epicerie	Prix d'achat X 1,5
Accastillage	Prix d'achat X 1,5
Carterie- librairie	Selon tarif de l'office de tourisme
Transport de plaisanciers, à destination du centre-ville de St Florentin ou de la gare de Saint Florentin – Vergigny	5 € / trajet
Location de vélo	Selon tarifs conclus avec le prestataire

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – PORT DE ST FLORENTIN – GITE LE CANALOU

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la création un gîte de 7 personnes au sein du logement situé à côté de la capitainerie sur le port de St Florentin
- **APPROUVE** le règlement intérieur d'utilisation de ce gîte joint en annexe
- **APPROUVE** les tarifs suivants à pratiquer dans le cadre de la gestion du gîte

Tarifs durant la saison d'ouverture du port	
Séjour de 2 nuits (durée minimum de séjour)	180 €
Séjour de 7 nuits (semaine)	490 €
Nuit supplémentaire	70 €
Tarifs hors saison d'ouverture du port (au cas par cas)	
Séjour de 3 nuits (durée minimum de séjour)	210 €
Séjour de 7 nuits (semaine)	490 €
Nuit supplémentaire	70 €
Tarifs à l'année	
Location de linge de lit – par lit	10 €
Location de linge de toilette - par kit	5 €
Ménage en fin de séjour	35 €
Animal – par nuit (1 seul animal)	5 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – PORT DE SAINT-FLORENTIN – CONVENTION AVEC L'EURL RICHOUX VOYAGE – VELI BOURGOGNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la mise en place d'un service de location de vélo au sein du port de St Florentin
- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la société Eurl Richoux Voyage précisant notamment les conditions de mise en œuvre du service et ses tarifs
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de la convention de partenariat

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTIONS – TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'ARMANCON EN ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (EPAGE) DE L'ARMANCON

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (M. FERRAG), 1 abstention (Mr MORINIERE) et 39 voix pour :

- **APPROUVE** la transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon
- **APPROUVE** les nouveaux statuts
- **AUTORISE** à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ANNEE 2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ATTRIBUE** les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous :

Politique	Structure	Détail action 2024	Budget global 2024	Demande subvention 2024	Avis commission
CULTURE ANIMATION	ASSOCIATION LE THEATRE PERCHE	Programmation de la saison	23 680 €	1 880 €	1200 €
CULTURE ANIMATION	CYDALISE ET COMPAGNIE	Stage de danse – (19 au 24 février et du 7 au 12 juillet 2024 – Saint Florentin)	16 750 €	1 600 €	1 000 €
CULTURE ANIMATION	OTHE ARMANCE FESTIVAL	Festival itinérant (+ festiccocinelle)	154 322€	7 346 €	3 000 €
CULTURE ANIMATION	CIE MATIKALO	Festikalo – Création théâtrale Jeunes public (31 mai au 2 juin 2024– Brienon/A)	27 700 €	3 000€	1 500 €
CULTURE ANIMATION	CREATIONS INSOLITES	L'odyssée des mélodies – Conférences musicales Faystival	37 750 €	6 000 €	0 €
CULTURE ANIMATION	LES AMIS DU CLOCHERS ET DU PATRIMOINE DE VENIZY	Course de caisses à savon – Les Tacots de Venizy	9 650 €	800 €	500 €
CULTURE ANIMATION	ASSOCIATION CULTURELLE DES PETITS ESCARGOTS ECOLOS	FORESTIVAL (25 et 26 août 2023)	29 778 €	2 000 €	1 500 €
Total Aides CULTURE			299 630€	22 625 €	8 700 €
SPORT	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHAILLEY	Trail de la Forêt d'Othe (30/06/24)	16 320 €	1 500 €	1 000 €
SPORT	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHAMPLOST	VETATHLON (23/06/24)	12 200 €	3 000 €	750 €
SPORT	ASSOCIATION SPORTIVE D'HERY	Soirées de galas Championnat de France Basket (samedis soir) et journées portes ouvertes jeunes	15 400 €	2 000 €	2 000 €
SPORT	SENTINELLE TIR A L'ARC	Compétitions concours en	21 000 €	2 100 €	1 500 €

		salle et en forêts + finale championnat de France Dre et championnat de France D2 (11-12 mai et 25-26 mai puis 26-30 juin)			
SPORT	ENTENTE SPORTIVE DU FLORENTINOIS – YONNE ATHLETIQUE CLUB	Championnat de France Handisport Interclubs -5 octobre 2024	11 500 €	2 500 €	2 000 €
SPORT	ENTENTE SPORTIVE DU FLORENTINOIS – PETANQUE DE L'EUROPE	Championnat Sébastien DOMINON (20 - 22 septembre 2024)	10 000 €	1 500 €	1 000 €
SPORT	ENTENTE FLORENTINOISE FOOTBALL CLUB	Organisation de 3 tournois de Football intercommunaux (Tournoi féminin (début juin) - Tournoi adulte (Fin juin) Tournoi jeune (Septembre))	11 000 €	7 000 €	2 000 €
SPORT	ETOILE SPORTIVE D'HERY	Tournois football jeunes de 7 à 12 ans accueillant plus de 500 participants le weekend du 18 au 20 mai 2024	4 120 €	1 000 €	1 000 €
Total Aides SPORT			97 420 €	19 600 €	11 250 €
Total subventions			397 050€	42 226 €	19 950 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur de l'école de musique
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – TARIFS 2024 - 2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les tarifs de l'école de musique pour l'année 2024-2025 et les suivantes jusqu'à une nouvelle modification, tels que définis ci-dessous,

Tarifs enfants (moins de 18 ans)	Tarifs 2024-2025 et suivantes
Cursus complet vocal ou instrumental Enfant (moins de 18 ans)	300 €
Cursus complet vocal ou instrumental / dont 1 cours externe enfant	250 €
Eveil musical	90 €
Eveil musical + instrument	180 €
Cursus 2 instruments enfants	450 €
Tarifs adultes (18 ans et plus)	Tarifs 2024-2025 et suivantes
Cursus complet vocal ou instrumental Adulte	320 €
Cursus complet vocal ou instrumental / dont 1 cours externe adulte	270 €
Hors cursus "Régie technique"	200 €
Hors cursus pratique collective (adulte)	200
Hors cursus formation musicale / culture musicale (adulte)	200
Hors cursus chorale (adulte)	140
Cursus 2 instruments adulte	470

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURE EN OTHE ARMANCE

Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association culturelle Othe Armance
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.
-

SERVICE A LA POPULATION – SANTE – MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE HERY - SEIGNELAY

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'avant-projet détaillé de la maison de santé pluridisciplinaire Héry- Seignelay
- **APPROUVE** le coût prévisionnel global d'opération tel que décrit ci-dessous :

Postes	Montants HT
Ingénierie (Architecte/maitre d'œuvre, géomètre, études de sols, bureau de contrôle, SPS)	298 000 €
Travaux	3 186 000 €
Total	3 484 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer toutes les procédures propres au lancement et à la réalisation des travaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter des subventions selon le plan de financement ci-dessous

Financeurs	Montants
Etat (DETR)	1 649 300 €
Région (Contrat territoire en action)	400 000 €
Département	250 000 €
CCSA (Fonds propres)	1 184 700 €
Total	3 484 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs de la manière suivante :
 - Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe (filière administrative)
 - Création d'un poste d'Ingénieur en qualité de Responsable du service Eau potable et assainissement collectif (filière technique)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.